

Sainte Agnès, le 9 juin 2023

**Mesdames, Messieurs les Membres du
Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer de la tenue d'une réunion exceptionnelle du Conseil Municipal, le

Mercredi 14 juin 2023 à 14h00

en la salle du Conseil Municipal, Centre Administratif des Castagnins

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) **Délibération n°36/2023** : Modification du tableau des effectifs
- 2) **Délibération n°37/2023** : Acquisition d'un garage- Résidence « Le Méditerranée ».

- QUESTIONS DIVERSES.

Albert FILIPPI
Maire de Sainte Agnès

